

Trévoux et les autres qui étaient entre le souverain de Dombes et le duc de Savoie. Nobles et puissants seigneurs messire Pierre de Thoulon ou Tholon, seigneur de Gannat, chancelier du Bourbonnais, messire Jean, seigneur de Chazeron, messire Amieu Vert, bailli de Forez, messire Bertrand de Bouthéon, chevalier, maître Jean Roux, juge ordinaire, messire Jean de Briandas, juge des appels en Beaujolais, docteurs, M^e Etienne de Bar, Jean Dubreuil et Pierre Ponsaton, licenciés ès lois et Meraud du Bourg, procureur général, furent les députés du duc de Bourbon, prince de Dombes ; nobles et puissants seigneurs messeigneurs Jean de Seyssel, seigneur de Berjat, maréchal de Savoie, messire Jean Lancelot, seigneur de Lhuirieu, messire Aimé, seigneur de Châteaunieux, lieutenant et bailli de Bresse, messire Urbain Cerisier, messire Jacques Oriol, chevaliers, messire Claude Martin, docteur ès-lois, Stevenet Burdet, Pierre de Buellas et Laurent Glatoud, procureur de Bresse, furent les députés du duc de Savoie.

Le 25 février 1441, les commissaires du duc de Savoie et ceux du duc de Bourbon, souverain de Dombes, réunis à Villefranche, firent un traité par lequel les château, ville et châtellenie de Saint-Trivier, avec leur souveraineté et ressort, demeurèrent au duc de Bourbon ; le duc de Savoie retint cependant que lui, son conseil ou ses autres juges pourraient décider les causes criminelles et civiles qui avaient été commencées dans ses cours contre M. de Saint-Trivier, à condition que ce seraient les officiers du duc de Bourbon qui les feraient mettre à exécution, lorsqu'ils en seraient requis, en aide de droit, sans exception quelconque ou opposition, sans néanmoins que ces sentences ni leur exécution puissent nuire ni être tirées à conséquence contre le duc de Bourbon et sa souveraineté et ressort sur la seigneurie de Saint-Trivier et ses dépendances.

Guillaume de Verney fit hommage au prince de Dombes, en 1444, pour des rentes qu'il avait à Saint-Trivier.

Le 30 avril 1445, des gens du duc de Savoie vinrent en